

WAR ZAO

SOMMAIRE

ÉDITO

Des Bretons chez les
Chouans

AUTOCAR ADAPTÉ
Report congrès

CIA - Info Conseil APF 29
En direct du Conseil

rentrée scolaire - M.D.P.H.
BON à SAVOIR

BRÈVES-Question
d'éthique - Crozon

INVITATION - relaxation
- dates importantes

À votre service

ÉDITO

P1 **L**e Conseil APF de Région : une instance appelée à se développer...
P2 Au printemps 2007, était créée une nouvelle instance, la Conseil APF de
P3 Région. Cette décision émanait d'une volonté de créer une instance représentative
P4 entre le Conseil d'administration de l'APF et ses conseils départementaux. Il traite
P5 uniquement des questions régionales même s'il doit se tenir informé de la vie des
P6 conseils départementaux et à son tour les informer de ses activités.
P7 Pour la Bretagne, le Conseil APF de Région recouvre les quatre départements se
P8 calquant au Conseil Régional de Bretagne. Il est composé de deux membres de
chaque conseil départemental : **Patrick AUBRY** et **Jean-Yves LE HOUZEZEC**
(35), **Béatrice GOASCOZ** et **Liliane LE PINVIDIC** (29), **Eliane CARADEC**
et **Jean-Yves DESCHAMPS** (56), **Christian BARRA** et **Michel BOIX** (22)
et d'élus de commissions nationales : **Farid KEBIR**, **Agnès BOURDON** et
Louis LEGUERN, **Laetitia YVON**. En mai dernier, suite au renouvellement
des conseils départementaux, le Conseil APF de région a procédé à de nouvelles
élections pour désigner son représentant et son suppléant. **La représentante en**
est donc Béatrice GOASCOZ et son suppléant, Patrick AUBRY pour trois
ans.

Des enjeux régionaux importants se dessinent dès à présent avec la loi de modernisation de l'Etat et la réforme des collectivités territoriales qui auront pour conséquence un rôle accru de la région. C'est donc dans ce nouveau paysage politique et administratif qui se dessine, que le Conseil APF de Région va devoir se développer. Cela passera par :

- de nouvelles relations avec le Conseil régional de Bretagne afin d'envisager dans l'avenir un travail en commun avec les élus régionaux et les responsables des services en charge de dossiers touchant au handicap ; le tourisme, la formation professionnelle, la scolarité dans les lycées, la culture, le patrimoine et le transport régional. Le Conseil souhaite également être associé aux manifestations et projets organisés par le Conseil régional de Bretagne.

- la définition des représentations dans les différentes instances régionales sachant que certaines vont disparaître avec la mise en place des Agences Régionales de la Santé. Cette représentation doit se faire en lien avec les autres associations de personnes handicapées.

- l'élaboration d'une stratégie avec les différentes associations en vue de se regrouper pour une meilleure représentation dans les nouvelles instances qui vont donc se mettre en place au niveau régional.

Régulièrement, nous ferons le point sur les travaux du Conseil APF de Région. Qu'il devienne pour tous une instance comme les conseils départementaux le sont désormais.

Béatrice GOASCOZ



On est tous faits pour aimer la vie !

**87, Rue de Gouesnou
29200 BREST**

 **02 98 42 07 70**

 **02 98 42 07 24**

**65, Rue de Bénodet
29000 QUIMPER**

 **02 98 90 06 10**

 **02 98 90 32 52**

www.apf29.org

C'est décidé, nous sommes neuf à quitter notre Bretagne pour un voyage dans le temps chez les Chouans.

Après quelques heures de route, nous arrivons au Puy du Fou, nous logeons au camping municipal situé à dix minutes en minibus. Deux « chalets » sont mis à notre disposition. Nous sommes le jeudi 11 juin et il est plus de 17 heures. Il faut penser aux vivres et pas seulement aux citrons verts...

Un repas, des plus simples, sustente nos estomacs qui criaient famine. Une étrange atmosphère où se mêlent une anxiété face à la nuit qui s'approche à grands pas et l'impatience, la joie de découvrir. C'est à ce moment là que l'image d'un fruit nous accompagne vers les bras de Morphée. Le vert de celui-ci nous rappelle qu'une France accessible nous attend dans un peu plus de 2000 jours, son acidité nous fait penser aux combats que nous mènerons pour atteindre ce but.

Le lendemain, vendredi 12 juin, nous commençons la visite du parc par le spectacle des gladiateurs. En le rejoignant, nous nous arrêtons écouter les musiciens traditionnels, ce fut un moment très agréable. Par contre, regarder des cascadeurs se battre dans une arène sans un souffle de vent et sous un soleil de plomb, c'est difficile.

Le programme se poursuit par « la bataille du donjon ». Nous voilà en plein moyen âge avec ses chevaliers, son tournoi et dame Isabeau (est-ce une copine à dame Lili notre représentante départementale ou à dame Béa notre représentante de la région Bretagne ?).

L'après-midi se termine par « mousquetaire de Richelieu » un spectacle de qualité. C'est plaisant de voir évoluer des mousquetaires à cheval sur une scène légèrement inondée. Cette onde créée par leurs déplacements se mêle à celles que provoquent les danseuses. Le phénomène visuel est d'autant plus grand que des rayons de lumière, de différentes couleurs, se reflètent sur l'eau. A l'unanimité, nous décidons de revenir voir ce spectacle le lendemain même si Monsieur le président du club des naturistes de PLOGOFF a dormi pendant la représentation.

Ce soir, notre chef cuisinier Jean nous prépare des pâtes : de bons sucres lents

afin de poursuivre le séjour dans de bonnes conditions. Samedi 13 juin, la journée commence par « les vikings ». C'est l'attaque d'un village et de sa seigneurie le jour des noces du seigneur des lieux. Des spectateurs sont choisis pour faire partie des figurants.



C'est une belle plongée dans le IX siècle. A midi, nous pique-niquons dans le parc. En début d'après midi, nous allons voir « le bal des oiseaux fantômes ». Nous voilà revenus au moyen âge, lorsque le preux chevalier faisait cadeau d'un magnifique rapace à sa belle avant de partir guerroyer en de lointaines



contrées. Le conte se mêle dans une valse à mille temps avec ces splendides « seigneurs du ciel ». C'est impressionnant d'admirer le vol de vautours à un mètre au dessus de sa tête.

C'est superbe de voir ces faucons quitter leur montgolfière, située à plusieurs centaines de mètres de hauteur, et de les regarder fondre sur un leurre que jette le fauconnier. La qualité de ce « bal » est augmentée par le nombre important d'oiseaux qui volent pendant le spectacle.

Après une pause, bien méritée, à l'ombre nous revoyons avec grand plaisir « mousquetaire de Richelieu ». Cette fois ci, nous sommes mieux placés et personne ne dort...

Au lieu de rentrer dîner au camping, nous préférons re pique niquer à l'entrée du parc en attendant la ciné-scénie du Puy du Fou. Il retrace, grâce à une succession de tableaux, la vie du pays des Chouans du moyen âge jusqu'à la première guerre mondiale. Il se termine par un feu d'artifice.

Le dimanche 14 juin 2009, nous faisons « route terre ». Je vais revoir Trévignon.....

Bruno GUERNALEC



AUTOCAR ADAPTÉ

Rendez-vous avec Dame Lili et Thierry
En cette belle après-midi d'automne. Et si pour aller à Quimper, je prenais l'autocar ? Depuis cet été, la ligne Quimper Douarnenez s'est dotée d'un car aménagé pour les personnes en fauteuil roulant avec plate-forme élévatrice, emplacement réservé, ceintures et fixations au sol. La totale quoi ! Je dois prendre ma voiture pour me rendre à l'arrêt du bus car, à cause de la fête foraine, l'arrêt le plus proche est squatté par le train fantôme et les autos tamponneuses. Roulez petits bolides ! Et il me faut trouver un arrêt accessible avec un trottoir assez large pour la plate-forme. Après avoir traversé presque toute la ville, me voici à attendre placidement mon car sans appréhension aucune. Quand même, plus de 25 ans que j'ai pas pris un car en service régulier, je vais savourer ce moment ; pouvoir enfin circuler comme tout le monde avec tout le monde, ça s'arrose ! Peine perdue ! Une fois le car immobilisé et la plate-forme descendue – moi dessus avec mon fauteuil, cette satanée plate-forme refuse catégoriquement de monter. Toutes les tentatives du chauffeur et du chef de service – venu exprès de Quimper pour l'occasion, n'y feront rien ; il ne reste plus qu'à lever la plate-forme et bibi, à la main en pompant comme des Shadocks, centimètre après centimètre, devant l'œil médusé des passants... Ah, on a dépassé le niveau, faut redescendre un peu... Bing, tout lâche, me voilà ramené brutalement sur le plancher des vaches, faut tout recommencer ! Je m'imagine arriver trop tard à mon rendez-vous et demande à sortir de la plate-forme tant qu'il en est encore temps, ma voiture m'y emmènera aussi vite. Hélas, impossible de débloquer la petite rampe d'accès qui me refuse donc le passage. Appel au technicien qui va venir du siège, appel aux pompiers, branle-bas de combat, les femmes et les zanzans d'abord !!! Arrivée des pompiers (sans la sirène malheureusement, tant qu'à faire) ; on me soulève délicatement par des bras musclés pour me déposer indemne sur le trottoir ; ouf, enfin libre... Trop tard pour filer sur Quimper, faire le plein d'essence, demander et trouver l'adresse du rdv... Moi qui était ravi de revoir belle Dame Lili, c'est raté ! Vive les transports en commun !

Marc DUFEIL



REPORT CONGRÈS NATIONAL

Le Conseil d'administration de l'APF a décidé de reporter le Congrès qui devait se tenir à BORDEAUX, les 7, 8 et 9 octobre.

Ce report se justifie par les risques de grippe et pour éviter à avoir à annuler ce grand rassemblement à la dernière minute, avec les conséquences financières que cela aurait occasionné. Malgré tout, le travail préparatoire qui a été mené par chaque délégation, les contributions que nous avons transmises à la suite des réunions de secteur du printemps dernier, ont été synthétisées dans un projet de Manifeste.

Ce manifeste, qui doit encore être enrichi et validé par les Conseils départementaux et le Conseil d'administration, s'appuie sur le **respect des Droits de l'Homme**. Il sera rédigé de manière simple afin que les décideurs et l'opinion publique puissent comprendre et mettre en œuvre des demandes précises.

Ce manifeste sera construit autour de 10 thèmes, exprimant le vœu des personnes en situation de handicap et de leurs proches. En conclusion de chacun des thèmes, il sera rappelé les droits fondamentaux sur lesquels s'appuyer pour défendre nos positions.

Ce manifeste constituera, une fois finalisé, l'aboutissement d'une démarche participative, associant un nombre important d'acteurs et nous permettra de convaincre que notre « cause » est juste et d'expliquer les raisons pour lesquelles nous faisons telle ou telle démarche.

Une présentation publique du Manifeste (nationale et locale) aura lieu début avril 2010.



commissions intercommunales d'accessibilité (C.I.A.)

Dans le dernier WAR ZAO, nous vous informions qu'un texte réglementaire venait clarifier l'articulation entre les Commissions Communales et Intercommunales d'accessibilité.

Il en découle que quasiment toutes les communautés d'agglomération et communautés de communes doivent mettre en place une C.I.A.

Le Conseil départemental a écrit en ce sens à tous les présidents de Communautés de communes ; rappelons que ces CIA auront en charge l'état des lieux et la programmation de la mise en accessibilité des bâtiments communautaires (piscines – médiathèques...), de la voirie intercommunale et des transports lorsqu'ils existent.

D'ores et déjà, des CIA fonctionnent dans les agglomérations de BREST, MORLAIX et QUIMPER et plus récemment dans les Communautés de communes de QUIMPERLE, CARHAIX, BRIEC et PONT-L'ABBÉ.

Nous profitons de ce courrier pour rappeler que **toutes les communes** devront avoir réalisé un plan de mise en accessibilité de leur voirie et des espaces publics pour le 23 décembre 2009. A l'occasion, n'hésitez pas à **questionner votre maire** sur l'avancement de ce travail.

Info Conseil APF 29

Depuis le mois de juin, nous avons mis en place la diffusion d'information par courriel pour nos adhérents qui souhaitent s'inscrire à cette liste de diffusion. Si vous ne nous avez pas encore donné votre adresse mail et que vous souhaitez vous inscrire, envoyez-moi un courriel à l'adresse suivante :

cd-apf29@wanadoo.fr

War Zao octobre 2009 - P4

Le Conseil Départemental a décidé de réunir régulièrement les adhérents par secteur géographique.

Des rencontres sont programmées, vous y serez invités personnellement.

A ces occasions, nous souhaitons instaurer un dialogue permanent pour que vous puissiez exprimer vos souhaits, vos difficultés, proposer des démarches, des actions locales.

Le but en est également de développer une « vie APF » dans chaque secteur du département afin d'être présent partout pour imposer le réflexe handicap.

En direct du conseil

Le 4/7/09

Après avoir consacré du temps pour tirer un bilan positif de notre assemblée départementale, le conseil départemental prend la décision d'organiser des réunions de secteur. Elles se tiendront régulièrement afin d'optimiser le « travail sur le terrain ». De plus, à la rentrée, il relancera les communautés de communes pour la mise en place de la commission intercommunale d'accessibilité et certaines communes pour leur plan de mise en accessibilité de la voirie.

Par principe, le conseil départemental refuse l'installation de plans inclinés amovibles, **sauf cas très exceptionnels**.

Pour finir, après plusieurs comptes-rendus de diverses réunions, il prévoit de travailler sur les aides à domicile, le vieillissement ainsi que sur une sensibilisation sur l'accessibilité avec l'union des cafetiers et

restaurateurs.

Le 12/09/09

Le conseil départemental étudie l'organisation APF et renforce sa vie, et tout ceci par secteur.

Il demande l'aide d'étudiant (s) pour son enquête « services à domicile » et définit précisément les communautés de communes à relancer.

Il effectue un gros travail sur le thème de l'accessibilité en souhaitant maintenir des places de stationnement dédiées sur les sites réaménagés ; en décidant « d'enquêter » sur l'accessibilité des mairies, en rédigeant une « contre réponse » suite au renvoi de l'imprimé « baromètre de l'accessibilité » par la ville de Quimper.

Il reçoit des informations, par Béatrice, sur l'activité prochaine du conseil APF de région après avoir donné son souhait concernant le renouvellement des membres de la commission des droits et de l'autonomie.



Rentrée scolaire

L'ensemble des associations de personnes handicapées a rencontré, à la rentrée scolaire, des représentants de l'Education Nationale.

Gros point noir : les Auxiliaires de vie scolaire (AVS).

Cette année encore, ces auxiliaires pédagogiques, indispensables à certains enfants pour suivre leur scolarité, ne sont pas tous en poste à la rentrée, loin de là.

Au 3 septembre, la MDPH avait notifié un besoin d'AVS pour 620 élèves. **170 en étaient dépourvus.**

Des recrutements sont en cours afin que la situation **rentre dans l'ordre pour les vacances de la Toussaint !!**

Face à cette situation qui se répète chaque année et pour laquelle l'Education Nationale et la MDPH se renvoient la responsabilité, les associations ont vigoureusement protesté.

Nous interpellons l'administration dès janvier 2010, afin d'anticiper la rentrée de septembre 2010.

mutuelle santé

Certaines personnes peuvent bénéficier d'une aide pour diminuer le coût de leur complémentaire santé (mutuelle).

Cette aide, qui prend la forme d'un chèque santé, est soumise à conditions de ressources.

A titre d'exemple, une personne seule bénéficiaire de l'AAH ouvre droit à un chèque santé ; par contre, si vous percevez la majoration Vie Autonome ou le complément de ressources, vos ressources dépassent le plafond permettant de bénéficier de ce dispositif.

La PCH ou l'ACTP n'étant pas incluses dans les ressources prises en compte.

Pour bénéficier de ce chèque santé, un dossier est à retirer à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.



Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées

sollicitent l'avis des usagers sur leur action au profit de la personne en situation de handicap et de son entourage.

PRENEZ LA PAROLE

Participez à la mesure de satisfaction des usagers de la MDPH. Son objectif est « d'améliorer ses services » et faire en sorte de :

- vous accueillir dans les meilleures conditions,
- bien comprendre votre situation personnelle et vos attentes,
- définir les solutions correspondant à vos besoins et à l'évolution de votre situation,
- expliquer la marche à suivre dans le cheminement de votre demande,
- vous informer sur l'avancée du dossier et des solutions qui vous seront proposées
- vous informer des possibilités de recours.

Rendez-vous sur le site

<http://satisfactionmdph.fr>

pour remplir en ligne votre questionnaire de mesure de satisfaction. Si vous n'êtes pas concernés par une question, merci de passer à la suivante !

Bonus-Malus

Depuis le 1^{er} juillet 2009, les personnes en situation de handicap sont, sous certaines conditions, exonérées du paiement du malus écologique en cas d'acquisition d'un véhicule.

Nous attirons votre attention sur cette mesure favorable, encore **peu connue des préfectures** et insuffisamment appliquée.

Le malus est une taxe additionnelle à la taxe sur les certificats d'immatriculation (cartes grises). Depuis le 1^{er} juillet 2009, cette taxe n'est plus due sur les certificats d'immatriculation des véhicules :

- immatriculés « véhicule automoteur spécialisé » ou « voiture particulière carrosserie Handicap »,
- acquis par une personne titulaire de la carte d'invalidité ou par une personne, dont un enfant mineur ou à charge, du même foyer fiscal, est titulaire de cette carte (ne peut concerner qu'un seul véhicule par bénéficiaire).

Lorsque la personne demande son certificat d'immatriculation, soit auprès de son concessionnaire, soit directement en préfecture, elle doit demander à bénéficier de cette exonération en montrant les justificatifs nécessaires (carte d'invalidité notamment). Nous conseillons également aux personnes de se munir du nouveau texte du code général des impôts (le demander à la délégation), le dispositif étant encore peu connu.

BRÈVES

La délégation a affirmé son désaccord quant au projet de piétonisation du secteur de la Place Terre au Duc à QUIMPER : aucune place de stationnement réservé, pour l'instant, n'est prévue et de plus, il est envisagé de conserver les « pavés à l'ancienne ». La délégation a interpellé la Mairie de Brest au sujet de la réfection de la tribune PEN HUËL du stade Francis le Blé ; nous souhaitons qu'à cette occasion, les personnes en situation de handicap puissent avoir une meilleure visibilité des matchs du stade brestois. Une rencontre va être programmée avec l'architecte lorsque celui-ci sera désigné.

Tous les thèmes peuvent y être abordés en fonction du souhait des participants ; par exemple les notions de « bien et de maltraitance », la douleur, la souffrance, la cessation de vie, les tutelles, la grande dépendance, les difficultés d'expression, la sexualité, la parentalité... Ces espaces de réflexion éthique n'ont pas pour but d'élaborer des recettes qui seraient généralisables ; ce sont des espaces d'échanges et de questionnement.

Si vous êtes intéressés par une telle réflexion, contactez la délégation ; en fonction du nombre de personnes intéressées, nous pourrions créer un espace de réflexion éthique dans le Finistère.

Thierry DUVAL

les festivaliers handicapés, venant de toute la France. De nombreux bénévoles y travaillent chaque année pour notre association

- La vente des fleurs et autres...

- Les activités sportives : gym douce, piscine avec un créneau horaire réservé aux personnes handicapées.

- L'ouverture vers les autres associations : un Bouchon, un sourire Breizh 29, le Téléthon, participation à la Semaine Bleue, au carrefour des associations, au festival Handivoix...

Toutes ces activités ont donné une importance et une reconnaissance de l'APF dans toutes les communes de la Presqu'île.

Les rencontres du mardi se font dans une ambiance chaleureuse et familiale. Chaque année, une rencontre des adhérents et des bénévoles se fait autour d'un repas amical.

Rien n'est figé, tout évolue régulièrement avec les idées de chaque adhérent.

Monique LE BRETTON
relais local



la pointe de Dinan, sûr que c'est plus joli en couleur, mais WAR ZAO ne l'est pas encore !!!

Question d'éthique

On ne peut que constater la place de plus en plus importante qu'occupe la **réflexion éthique** dans les débats sociaux d'aujourd'hui.

Certaines évolutions scientifiques, la question des diagnostics ante et post natus, les technologies génétiques, les thérapies nouvelles... posent des questions éthiques inédites.

Une association comme l'APF ne pouvant rester en dehors de ces débats, une trentaine d'espaces de réflexion éthique se sont créés à travers le France.

Ces groupes sont animés par des personnes extérieures à la délégation et formées à cette réflexion.

Chacun peut s'exprimer en toute liberté et se doit de respecter la parole émise ; un devoir de réserve absolu est de mise sur ce qui est dit et entendu. Aucune note, aucune trace ne reste de ces réunions.

War Zao octobre 2009 - P6

APF Presqu'île

L'APF en Presqu'île de L'ARZON

Au départ, l'APF secteur Presqu'île, fonctionnait avec l'APF Finistère à la manière d'un service social : une assistante sociale se déplaçait sur la Presqu'île pour des permanences et des visites à domicile, un correspondant servant de lien.

Avec une poignée d'adhérents, ce système ne nous semblait pas suffisant car on voulait s'orienter vers un fonctionnement associatif : rencontre, activités, sorties, revendications et recherches financières.

- Nos sorties – loisirs permettent aussi de montrer la nécessité d'une accessibilité dans les communes de la Presqu'île... et hors Presqu'île

- Les recherches financières : le grand loto APF qui est devenu avec les années une institution dans la Presqu'île

- Le Festival du Bout du Monde où nous sommes présents depuis la première édition pour accueillir

INVITATION



C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à notre traditionnel repas de fin d'année.

Celui-ci aura lieu cette année dimanche 20 décembre à 12 H 30 à PONT-DE-BUIS (espace F. Mitterrand).

Outre le plaisir de se retrouver nombreux et joyeux pour ce repas, nous profiterons de ce moment pour remercier Jean-Pierre MERABET qui souhaite arrêter l'organisation des voyages de délégation après 18 années de bons et loyaux services.

Le prix du repas sera de 20 € auquel il conviendra d'ajouter 2 € si vous prenez un transport organisé par la délégation.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour ce moment de fête ; renvoyez-nous votre inscription rapidement.



Nom.....

Prénom.....

Adresse.....



participera au repas
du 20 décembre
nombre de personnes

se rendra directement
à PONT-DE-BUIS

a besoin d'un moyen de
transport

RELAXATION

Proposé par l'ÉCOLE de YOGA de l'ODET, ce cours qui comporte uniquement des **pratiques de relaxation** s'adresse spécialement aux personnes qui souhaitent ***maintenir ou améliorer leur qualité de vie*** quelles que soient les difficultés liées à l'âge ou à la maladie.

- **mouvements doux et très efficaces** pour maintenir la mobilité des articulations et libérer les tensions.

- **écoute et contrôle de la respiration** pour pacifier le mental et gérer les émotions.

- **Relaxation profonde** du corps et du mental.

Elles apportent détente et bien-être, favorisent le sommeil, augmentent la vitalité et l'énergie, stimulent les fonctions cérébrales et la mémoire, permettent une approche plus positive.

Renseignements à la délégation de QUIMPER.



Date à retenir

L'Assemblée Départementale 2010 se tiendra le 10 avril 2010 à PLOUGASTEL-DAOULAS.

Retenir d'ores et déjà la date de ce moment essentiel de notre vie associative départementale.

La fin des vacances.

1969 :

Après avoir passé 15 jours de vacances en famille en Bretagne, les vacances se terminent le dimanche, tu rentres avec la caravane tractée par la 403 Peugeot.

Le lendemain tu repars au boulot, frais et dispos.

2009 :

Après 2 semaines aux Seychelles, obtenues à peu de frais grâce aux « bons vacances » du Comité d'entreprise, tu rentres fatigué et excédé par 4 heures d'attente à l'aéroport suivies de 12 heures de vol.

Au boulot il te faut 1 semaine pour te remettre du décalage horaire.

NDLR : (L.O.L., comme ils disent.....)

La Délégation Départementale

Brest

☎ 02 98 42 07 70

Quimper

☎ 02 98 90 06 10

Thierry DUVAL, Directeur

Lénaïg LE BOT

Annie MOCAER

Attachées de Délégation. Elles assurent l'accueil à la Délégation

Gaëlle CLOATRE

Sébastien LE BRAS

Animateurs - Avec les adhérents, ils organisent les loisirs

Le Conseil Départemental

Il définit et met en œuvre la politique de la Délégation APF 29 dans le département. En sont membres élus par les adhérents : *Liliane LE PINVIDIC* (représentante), *Farid KÉBIR* (représentant adjoint), *Béatrice GOASCOZ*, *Marc DUFEIL*, *Jean-Michel MINOT*, *Bruno GUERNALEC*, *Maria MOURA*, *Bernard le GUILLOU*, *Jean KERIVEL*, *Michel FLOQUET*, *Jacky LAURENT*, *Jean-Luc RIOT*, *Michel LAPAQUETTE*, *Jean-Yves BAUDRY*, *Jacques ROUVEAU*.

Les responsables et représentants

Béatrice GOASCOZ, *Marc DUFEIL*, *Jean-Noël COURTOIS* et *Jacques LE FORESTIER* veillent au respect de la réglementation en Commission Accessibilité et Tourisme.

Maria MOURA, *Catherine BUNEL* et *Yvonne CONQ* siègent à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées où ils représentent les personnes handicapées.

Anne Françoise MIOSSEC, et *Jean-Luc RIOT* organisent et animent des rencontres à l'intention des personnes atteintes de Sclérose En Plaques.

Annaïck RISCH anime une réflexion et une action avec les personnes présentant des difficultés de communication.

Yves LE ROCH représente les usagers à OHÉ-PROMÉTHÉE/CAP EMPLOI

Les Services et Établissements APF 29

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

☎ 02 98 42 64 71

Les Foyers

Keraman à Quimper ☎ 02 98 65 11 11

Kerlivet à Brest ☎ 02 98 41 69 15

Les Services d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile

Brest ☎ 02 98 47 63 83, Quimper ☎ 02 98 53 06 81

L'Établissement de Service d'Aide par le Travail

Quimper ☎ 02 98 90 29 24

L'Entreprise Adaptée Briec de l'Odet ☎ 02 98 59 58 09

CARNET DE FAMILLE

Tous nos vœux de bonheur à :
L'occasion du **mariage** de Léa et Karl de QUIMPER

Toutes nos félicitations à :
Aurélie et Hamid pour la **naissance** de Maïwenn.
Lorie et Ishaq de BREST, pour les **naissances** de Nohé et Aaron.

Nous adressons toute notre sympathie aux proches de nos amis disparus :

- Didier **SIZORN** de QUIMPER
- Pierre-Yves **JEGOU** de QUIMPER
- Gilbert **LE BARS** de GOUESNOU
- Frédéric **DANIEL** de CONCARNEAU
- Mme **BOUDIN**, mère de Jacques BOURSEUIL de BREST.
- Gilbert **LE HIR** de QUIMPER
- **Thaïs**, petite fille de Danielle LE BEC de QUIMPER.
- Le Père de Brigitte **LE HIR** de TRÉGOUREZ.

Pour un mouvement plus fort, adhérez et faites adhérer !



Cotisation 2009

à envoyer à la délégation

Prénom :

Nom :

Adresse :

◆ Cotisation simple :

25 €

◆ Cotisation et abonnement FAIRE FACE :

46 €

APF - Délégation du Finistère

imprimé par nos soins